

CONSIGNES SANITAIRES OBLIGATOIRES



Formega met tout en œuvre pour assurer le bon déroulement des séances de formation dans le respect des mesures sanitaires gouvernementales.

La préservation de la santé de chacun(e) est notre priorité.

Le présent plan de consignes est obligatoire par tous.

Le non-respect d'une disposition expose à une exclusion immédiate des locaux de l'intéressé(e) et à des sanctions disciplinaires s'agissant des salarié(e)s.

Je compte sur la discipline individuelle de chacun à appliquer scrupuleusement les consignes et respecter les gestes barrières. Il en va de la santé de tous.

Laury LOZANO PUGLIESE, Présidente

DELEGATION **D'AUTORITE A L'ANIMATEUR**

L'animateur d'une formation a autorité sur les participants pour exiger d'eux le respect des présentes consignes.

Il dispose du pouvoir d'exclure immédiatement un contrevenant. Dans ce dernier cas, la formation ne fera l'objet d'aucun remboursement par Formega, ni d'aucune compensation financière ou d'autre nature.



PORT OBLIGATOIRE DU MASQUE

Le port du masque est obligatoire par toute personne présente dans les espaces Formega (salles de réunion, couloirs, accueil, toilettes, ...).

Il doit être porté correctement. Un masque sous le menton ou sous le nez n'est pas toléré.



PORT OBLIGATOIRE DU MASQUE

Seul le bureau administratif **individuel** est
exempté de cette obligation, sauf présence
d'autre(s) personne(s) auquel cas il est obligatoire.

APPLICATION DE GEL HYDROALCOOLIQUE

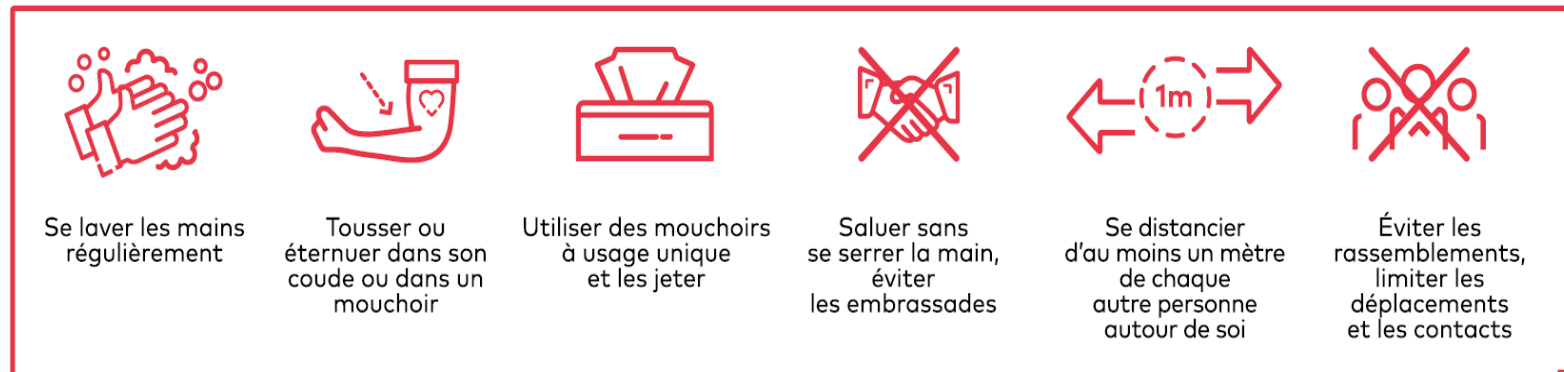
- Des totems distributeurs de gel sont installés aux 2 entrées APICAL.
- Des distributeurs muraux de gel sont installés à l'entrée des cinq salles.

Application systématique pour chaque entrée
dans le bâtiment et dans une salle.

DISTANCIATION SOCIALE

Chaque personne présente au sein des espaces Formega limite au maximum ses déplacements et s'applique à respecter scrupuleusement la distanciation sociale et les gestes barrières.

Formega compte sur la responsabilité et la discipline individuelle de chacun.



UTILISATION DES SANITAIRES



L'accès aux sanitaires est limité à une seule personne à la fois.



Il est impératif de se nettoyer les mains en entrant et en sortant.

Plan de circulation spécifique APICAL

A destination des personnes venant en formation

- L'entrée dans les locaux de Formega s'effectue par la porte rouge exclusivement.
- La sortie se fait :
 - par les portes vitrées des salles de formation pour les personnes qui sont en salle de formation.
 - par la porte jaune, par l'arrière de l'immeuble, pour les autres personnes.
- L'accès aux sanitaires depuis une salle de formation du Rdc se fait en sortant par les portes vitrées des salles de formation et en entrant par la porte rouge du bâtiment APICAL.

Notices informatives au sein des locaux APICAL

- Des affiches d'information sont consultables aux :
 - deux entrées Apical
 - entrées des cinq salles de formation
 - entrées des sanitaires Rdc et 1^{er} étage
 - dans le hall d'accueil
- Des plans de circulation et de gestion des flux sont affichés.



NETTOYAGE/DÉSINFECTION DES LOCAUX



Un prestataire assure une prestation spécifique de nettoyage et de désinfection des locaux (Espace administratif et salles de formation)

Pour la sécurité et le confort de tous, le personnel en charge du nettoyage effectue la prestation en dehors des heures d'ouverture au public de Formega.

Fièvre, état de fébrilité, toux anormale...

Si vous ressentez de la fièvre, un état de fébrilité ou une toux anormale, vous devez quitter sans délai Formega après avoir averti un membre du personnel Formega et contacter le Centre 15 pour évaluer votre état avec un professionnel de santé.

Pour tout questionnement, vous devez contacter Jérôme POINGT.

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer
sans se serrer la main,
éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)